

FONDATION LA MAISON DES BOSQUETS 215 MAISON DES BOSQUETS EMS

Mission: Gériatrie et Psychiatrie de l'âge avancé

No UA: 215

No CCAVS: 34704

Nombre de lits: 129

Prix journalier à la charge du résident pour l'année 2024	
Les différents fonds sont compris dans le tarif SOHO, le total est indiqué dans la base tarifaire.	
Tarif (avec arrondis bancaires)	
Base tarifaire SOHO T202424v03 du 05.12.2023	Frs. 170.28
Avance frais-énergie	Frs. 2.88
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
Tarif socio-hôtelier journalier	Frs. 173.15
Entretien immobilier	Frs. 10.60
Investissement mobilier	Frs. 3.65
Montant facturé au résident (sous-total)	Frs. 187.40
Participation au coût des soins du résident (*)	Frs. 23.00
Montant facturé au résident (y compris la participation au coût des soins)	Frs. 210.40
Engagement	
La direction s'engage à respecter la convention collective de travail du secteur sanitaire parapublic vaudois (CCT San) entrée en vigueur le 1er janvier 2008 ou la convention collective de travail du secteur social vaudois (CCTsoc) entrée en vigueur le 1er janvier 2014.	
(*) Pour les établissements concernés, la participation au coût des soins du résident hébergé en lit C fixée par le Conseil d'Etat est de 23.00 CHF pour tous les niveaux de soins.	
Elément extraordinaire 2024	
Timbre et signature de la Directrice / du Directeur ou d'une personne autorisée :	
Nom du signataire	
<i>CHRISTINE FERRARI</i>	
	LA MAISON DES BOSQUETS Av. des Bosquets de Julie 67 1815 Clarens 021 989 23 23
Document à retourner dûment signé à la DGCS avant le 6 décembre 2023 par courriel en format .pdf uniquement à l'adresse soho@vd.ch	